

Point de vue, 18 juin 2022.

DIS-MOI CE QUE TU LIS, JE TE DIRAI QUI TU ES !

LE SIEL, Salon international du livre et de l'édition, vient de clore sa 27^{ème} édition.

Il mérite réflexion. C'est une édition réussie qui renferme de belles ébauches en termes de potentialités et de faiblesses ; les premières à consolider et à moderniser en perspectives et les secondes à réduire et à minimiser.

Les moyens financiers et logistiques mis en œuvre sont conséquents, évidemment, en comparaison avec ceux dont disposaient les éditions précédentes de la Foire internationale de Casablanca.

Une grande manifestation culturelle et économique de cette envergure ne peut assurément pas être seulement l'affaire du seul ministère de tutelle ; elle concerne en premier lieu la région, la ville, les communes, les professionnels et les partenaires locaux, nationaux et internationaux. Les choses doivent être claires. Le ministère de tutelle est un régulateur et un co-organisateur.

La culture est un bien public qui doit être géré selon des règles propres, ni entièrement gratuites, ni entièrement lucratives. L'économie sociale de marché en fournit des préceptes et des expériences vertueuses.

La lecture et les savoirs peuvent façonner aussi bien l'intelligence collective que son contraire, l'abrutissement et le conformisme schizophrène.

La lecture ouverte, critique et humaniste est une des clefs de la culture.

La culture constitue la clef de la citoyenneté et de l'épanouissent personnel dans une société de liens solidaires et de respect de tous par tous.

Une mise à plat du système, (je dis bien mise à plat et non réformette) de l'enseignement et de la culture s'avère urgente.

Des programmes sérieux et cohérents sont enfin engagés dans les deux pôles : la loi-cadre sur l'enseignement est une belle avancée et le nouveau modèle de développement une charte de référence.

Un salon du livre et de l'édition est un miroir de la société, de sa culture et des valeurs que vit la population. Le constat est que ce n'est guère brillant, même pas stimulant, voire décourageant dans notre pays. On lit à peine, on édite peu, le livre, tout support, est mal distribué et pas uniformément sur les territoires. On ne respecte pas les lois et on se réfugie derrière de belles litanies à satiété :

- 640 bibliothèques toutes catégories, sous équipées, sous-encadrées,
- 148 éditeurs de tailles différentes et 259 éditeurs institutionnels,
- 95% des titres ne sont pas réédités, 27% des livres sont édités à compte d'auteur, les libraires vivent de la vente de livres scolaires et de papeteries ; le livre jeunesse qui fonctionne à minima est l'œuvre de militants du livre, comme l'édition de qualité qui existe en petite minorité. Un titre est publié à 1.500 exemplaires et il faut 4 à 5 années pour les écouler,
- 64,3% de marocains n'ont acheté aucun livre en 2019,
- 3.200 livres sont édités par an. Le dépôt légal n'est pas respecté par tous !

- Une filière ciselée, non articulée, un marché sous-développé et oligopolistique, une distribution artisanale et des contrefaçons à ciel ouvert et des fois intégrées par des pseudo-professionnels. Une Edition rachitique et de faible qualité ! ¹

Le prix du livre dont la moyenne est de 72 dhs exprime ce paradoxe : il est cher pour le lecteur, ne contribue pas au développement des industries culturelles et ne stimule pas la créativité.

La liberté des prix est un processus lié à un marché de concurrence. Il n'y a pas de marché à proprement parler dans ce domaine au Maroc.

Le prix du livre doit être un prix fixe, « *fixed price* », comme dans la majorité des pays où les gens lisent et dans lesquels on vise à stimuler la lecture ; Ce n'est pas l'affaire que de l'Etat, mais bien de toute la profession.

Le livre est exonéré totalement de la TVA et la fiscalité n'est ni plus ni moins pénalisante qu'ailleurs.

Il faut se rendre à l'évidence : il ne peut pas y avoir de marché viable pour les industries culturelles tant que le temps moyen annuel consacré à la lecture n'excède pas 8 heures, que les jeunes subissent les programmes des écrans durant 8 heures par jour et que – et c'est plus grave- un certain nombre d'enseignants, y compris à l'université, se limitent à dicter des cours, à exiger leurs apprentissage « au mot-à-mot », et à publier des photocopiés constitués 'd'emprunts', prélude ou signe avant-coureur d'un climat de fraude qui mine concours et examens, voire des thèses de doctorat.!

Le livre n'a pas besoin de nouvelles lois. En réalité, le problème n'est pas tant l'inexistence de lois que leur mauvaise application, leur interprétation restrictive et leur instrumentalisation.

Sans doute faudrait-il travailler et agir sur des leviers essentiels dans le cadre d'une réforme profonde de l'éducation et de la culture dans des assises régionales susceptibles de se muer en assises nationales :

- Réorganiser les métiers du livre et les professions.
- Adopter des procédures et des régulations de l'économie du livre. Les industries culturelles et créatives sont des « industries naissantes », elles ont besoin d'être portées et soutenues, selon des cahiers de charge clairs et objectifs, jusqu'à leur maturité avant d'être livrées au marché.
- Articuler les formations et la culture en adéquation.
- Former, à l'école et dans la famille, des esprits ouverts à l'initiative, à la responsabilité, au doute scientifique, à la question ouverte, au civisme et à la connaissance des autres.
- Lutter contre le nivellement par le bas, la soumission et la narration des savoirs non validés scientifiquement par les instances académiques et scientifiques mondiales habilitées.
- Profiter des expériences internationales.

En somme, la culture est bien le levain au service d'une société moderne de savoirs universels ancrés dans le pays, harmonieuse, solidaire et démocratique.

¹ *Références récentes :*

Conseil économique, social et environnemental. Promouvoir la lecture publique, urgence et nécessité. Auto-saisine numéro 49/2019. Audition Driss KHROUZ.

Maroc. Nouveau modèle de développement. Rapport général, avril 2021.

Délégation générale Wallonie-Bruxelles, Maroc : quelles transformations pour les industries culturelles et créatives au Maroc ? Mai 2021.

Le Salon du livre et de l'édition, version 2022, présente bien, par quelques-uns de ses pavillons, par certaines éditions et par certains débats, des ébauches de ces promesses que l'avenir devrait contribuer à pouvoir tenir.

Driss KHROUZ